

## Rapport de la mission conjointe *Go and See* effectuée à Munigi (Territoire de Nyiragongo) en date du 22 août 2022

### I. Justification de la mission

L'impact de la crise humanitaire liée au mouvement M23 continue d'affecter directement et indirectement le Territoire de Nyiragongo. Environ 3 000 personnes d'au moins 600 ménages déplacés (PDI) qui vivaient au site de l'Ecole Primaire (EP) « La Main de Dieu » située dans le Groupement de Munigi ont été forcés de quitter ce site depuis le mardi 16/08/2022 par le promoteur de cet établissement scolaire, en vue de libérer les salles de classe et permettre un fonctionnement normal de l'école à la prochaine rentrée scolaire.

Vue l'incertitude dans lesquelles se retrouveraient ces ménages, et considérant l'alerte y afférente, une mission d'acteurs humanitaires s'est rendue en urgence dans cette localité en vue de se rendre compte des conditions dans lesquelles vivent les déplacés déguerpis et ceux encore restés dans les locaux de cet établissement, et de s'enquérir sur les démarches en cours avec les autorités pour régler cette problématique d'occupation des écoles par les déplacés, dans les Groupement de Kibati, Buvira et Munigi.

Cette mission était composée de la Division Provinciale des Actions Humanitaires (DIVAH), de OCHA, du Cluster Sécurité Alimentaire (SecAI) et de l'ONG Eglise Armée du Salut.

### II. Objectif

La mission avait pour objectif de faire une mise à jour des conditions de vie actuelle des PDI de l'EP « La Main de Dieu » dans le contexte actuel de déguerpissement forcé.

De manière spécifique, il s'agissait de :

- Visiter le site de l'EP « La Main de Dieu » et d'y observer les conditions de vie actuelles des déplacés ;
- Echanger avec les autorités locales et services étatiques sur la gestion des déplacés se trouvant dans les écoles, comme centre collectifs ;
- Collecter les impressions des déplacés de l'EP « La Main de Dieu » sur les démarches encours en vue de leur relocalisation vers un site dédié, sur leur intention de retour et sur leurs besoins prioritaires.

### III. Résultats de la mission

La mission s'est déroulée en trois étapes à savoir, 1) la présentation des civilités à l'Administrateur du Territoire et entretien avec les autorités, 2) la visite pour observation et 3) les échanges avec les déplacés au site. Il a été relevé ce qui suit :

#### 3.1. Echanges avec les autorités et les services étatiques :

- La question des déplacés, non seulement les ménages déguerpis mais aussi pour l'ensemble des déplacés se trouvant dans le territoire de Nyiragongo, figure parmi les préoccupations actuelles des autorités du Territoire et celles de la Chefferie ;
- Il a été noté que la majorité des déplacés sont originaires des localités de Rutshuru, à savoir dans les Groupements Bweza, Kisigari, Jomba et Rugari. Au total, 3 182 ménages déplacés sont arrivés dans les Groupements de Kibati, Buvira et Munigi depuis le début du mois de mai 2022 selon les autorités, dont 492 ménages à l'EP « la Main de Dieu », parmi lesquels 406 ont reçu l'assistance en bêche de NRC. Environ 86 ménages n'ont pas reçu ces kits abris dont 60 sont encore cantonnés au niveau de cette école par manque d'abris et 26 autres ménages seraient dans une chapelle catholique plus proche ;
- S'agissant de la situation de déguerpissement, plus ou moins 600 ménages qui étaient hébergés au sein de l'école Main de Dieu ont été déguerpis du site de l'école en vue de préparer la rentrée scolaire des enfants. La plupart de ces ménages, particulièrement ceux ayant bénéficié de l'assistance de NRC en abris d'urgence au mois de juillet passé, ont construit des abris de fortune dans les environs de cette école, sur des espaces leur accordé par les autochtones.
- Les autorités territoriales sont impliquées dans la résolution de cette problématique de relocalisation des déplacés présents dans les écoles, et négocient avec les autorités coutumières locales pour la disponibilisation de site. Le premier site dit de « Kipopo » disponibilisé par la communauté à Kanyaruchinya est conflictuel, certains paysans environnant le site n'acceptent pas que les déplacés y habitent, craignant pour leur champ ;
- Une commission Adhoc ayant été mise en place par l'autorité, un nouveau site vient d'être disponibilisé par le Chef de Groupement de Munigi, d'environ 3 hectares, avec la facilitation de l'équipe ICLA de NRC. Les autorités s'attèlent pour disponibiliser un document officiel d'octroi de ce site aux déplacés afin de le rendre disponible pour accueillir des PDI à une période donnée.

### 3.2. Visite du site de l'EP « La main de Dieu » :

Il a été observé ce qui suit :

- Avec l'implication et la facilitation de l'autorité territoriale environ 404 ménages ont trouvé des espaces dans des parcelles privées aux environs de l'école et y ont érigé leurs tentes.
- Soixante (60) ménages sans abris restent à l'école et passent la nuit dans une seule salle de classe d'environ 25 m<sup>2</sup>, dans une extrême promiscuité et sans dignité pour les filles et les femmes.
- Ces déplacés, y compris ceux qui se sont établis dans les environs du site, n'ont pas accès à l'eau. MSF-H a été contraint par le promoteur de l'école de démonter le *bladder* qui y était installé pour la fourniture de l'eau. Les déplacés présents dans le site s'approvisionnent essentiellement en eau de pluie. Les douches mises en place par cet acteur ont été également démantelées par le promoteur, qui menace de démanteler aussi les 18 portes de latrines encore sur place. Ceci est fait pour pousser les déplacés à s'éloigner de l'école.
- Hormis cette assistance, les déplacés ont bénéficié d'une assistance en vivres donnée par les autorités (30 sacs de farines, 40kgs d'haricot, 03 sacs de riz et de box de sel pour 749 ménages).
- La Croix-Rouge RDC a doté au Comité des déplacés du chlore, des sérums oraux et des savons pour la prévention contre les maladies hydriques.

### 3.3. Echanges avec les IDP sur le site :

- La majorité des IDP encore dans le site estime être prêts de libérer l'école s'ils bénéficient des bâches et sticks pour la construction d'abris d'urgence. Il y a encore de l'espace dans les environs qu'ils pourront occuper avec l'accord des autochtones ;
- Les besoins prioritaires pour les déplacés sont en bâches pour la construction des abris pour ceux qui n'ont pas de bâches, en eau, en vivres, en AME (couvertures, kits hygiéniques et kits intimes) et en médicaments.

## IV. **Analyses et recommandations**

De ce qui précède, la mission formule les recommandations ci-après :

1. Etant donné qu'à peine une soixantaine des ménages sont encore dans l'école par manque de kits abris, ces derniers peuvent être assistés en urgence en bâche, afin de leur permettre de se construire des abris d'urgence dans les environs. Toutefois, une assistance en WASH à court terme doit être également maintenue en faveur de ces ménages dans ce site.
2. Au regard du contexte actuel et en vue d'une résolution de cette problématique d'occupation des écoles par les déplacés, deux options se présentent : soit l'appui à la réinsertion des déplacés dans la communauté d'accueil à travers une modalité de cash pour le loyer, soit l'assistance à l'accès au nouveau site disponibilisé qui cependant n'a que qu'une superficie de 03ha, tout en tenant compte de la complexité liée à l'érection d'un site des déplacés, ce qui n'est pas encouragé par les autorités locales. Il revient aux clusters Protection, Abris, CCCM et WASH de réfléchir sur la faisabilité et la priorisation de ces deux démarches.
3. Les chiffres actuels n'étant pas à jour, il s'avère urgent de procéder à la vérification et la mise à jour des chiffres qui permettra d'orienter les interventions humanitaires en faveur de ces déplacés, quelle que soit l'option préconisée.
4. Une visite plus élargie de tous les sites/localités ayant des déplacés dans la zone a été recommandée par les autorités afin de permettre aux humanitaires de mieux maîtriser le contexte humanitaire dans les trois groupements ayant reçus les déplacés (COHP, la semaine du 29/08).
5. Enfin, il y a urgence de mobiliser les acteurs pour couvrir les besoins urgents qui sont en WASH, abris et en AME pour ces ménages déplacés (COHP, en urgence).

Fait à Goma, le 22 août 2022

Pour l'équipe de la mission

**Mr KASIKA KIBATSI**

Chef de Division des Actions Humanitaires  
et Solidarité Nationale

**Mr Gustave KIAKITA MABALA**

Chargé des Aff. Hum. Assistant OCHA-Goma

**Mr Teao-Michel MOKOKOMOTI**

Point Focal de l'Armée du Salut

**Mr Adolphe MUWAWA**

Lead cluster SECAL/PAM

Annexes : Photos



*Vues de l'Ecole Primaire « La Main de Dieu » avec*



*Les abris érigés par les déplacés dans les environs de l'Ecole*



*Entretien avec les déplacés au site de l'Ecole Primaire « La Main de Dieu »*